

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

Foyer d'Accueil d'Urgence Depagneux

369 rue Jean-Baptiste Martini
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
04 74 65 62 00

Directrice : Myriam Delay
Chef de service : Sami TAWIL

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri-Lopez

1. Activité et personnel

1.1. Activité

L'activité 2022 du FAU Depagneux enregistre une forte augmentation d'accueils d'adolescents contrairement aux mois précédents où nous avons accueillis plus des mineurs du primaire.

Aussi il a fallu que les professionnels se réadaptent à l'organisation du service pour évaluer et accompagner aux mieux ces mineurs dont les comportements à difficultés multiples : addiction, prostitution, violence, déscolarisation...demandent une attention très particulière.

En même temps, nous avons continué d'accueillir un jeune adolescent autiste en placement administratif. Très peu de possibilités ont été trouvées pour qu'il soit orienté en structure médico-sociale. Alors qu'il ne devait restait que les 15 derniers jours de l'année 2021, il est resté toute l'année au sein de l'établissement non sans mettre les professionnels à rude épreuve par ses comportements violents qui ont valu plusieurs morsures. La situation reste à l'identique fin 2022.

Les jeunes ont pu participer à différents évènements avec les partenaires socio-culturels développés avec l'aide de l'animateur du foyer. Nous avons également mis en place un abonnement à une salle de sport permettant aux jeunes de s'y rendre accompagnés de professionnel.

La difficulté d'orienter les mineurs à 3 mois a été une nouvelle donne également pour les équipes. Malgré la sollicitation des services sociaux par le chef de service, les mineurs restent bien au-delà des 3 mois. Dans ces conditions d'accueil, de nouveaux comportements sont adoptés par les mineurs accueillis : frustration, stress, démobilisation...

Les équipes doivent en permanence trouver des solutions d'accueil de nouveaux jeunes tout en accompagnant ceux qui sont présents depuis plusieurs mois. Ces situations singulières peuvent amener à des contextes complexes dans lesquels le travail d'équipe est salvateur.

1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs autorisés	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	1.67 ETP		
ADMINISTRATION	1 ETP		
EDUCATIF	17.4 ETP	5	9
SOIN	1.5 ETP		
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	5 ETP		
	26.57 ETP		

Sur cette année 2022, nous avons eu : 1 fin de période d'essai et 4 démissions. Nous avons également eu une évolution en interne. Une Surveillante de nuit, occupe le poste de Monitrice-éducatrice depuis le mois de Septembre 2022.

Nous avons également recruté :

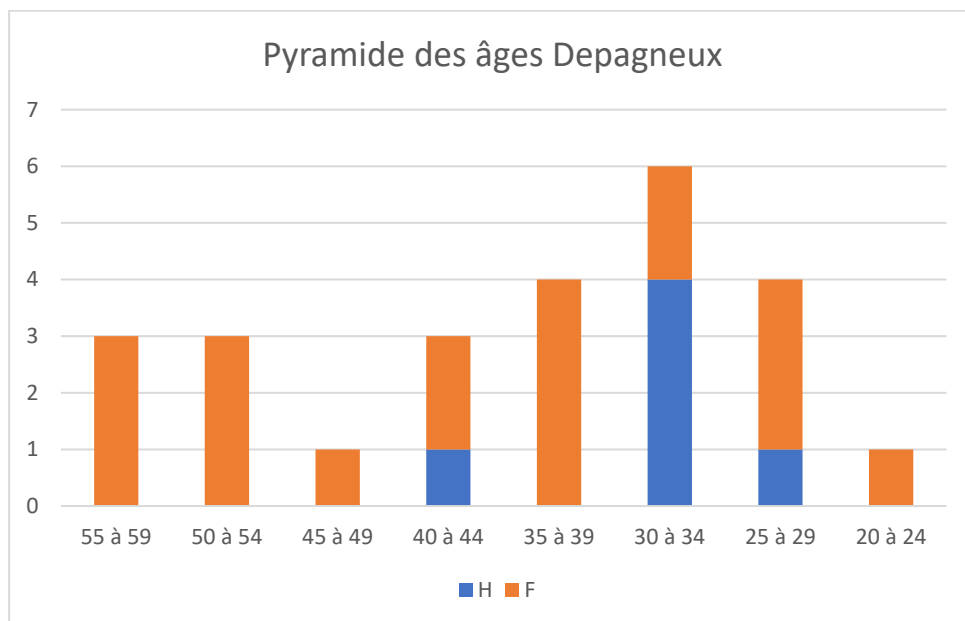
- 1 SN
- 3 ME
- 1 IDE

Sur cette année, nous n'avons pas pu recruter le 0.40 ETP SN.

Nous avons également dû aménager des temps de travail pour 2 salariés en mi-temps thérapeutique sur une période cumulée de 8 mois.

En 2022, pour l'établissement Depagneux, il y a eu 708 jours d'arrêt maladie cumulés et 391 jours d'AT, dont :

- 98 jours d'arrêt COVID
- 116 jours de congés maternité/congé parental



La moyenne d'âge de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire est de 39 ans, elle est constituée de 6 hommes et 19 femmes.

Analyse de la pratique : Il y a eu 19 séances d'Analyse de la pratique professionnelle.

Celles-ci ont lieu 1 semaine sur 2 pour l'ensemble des équipes éducatives animée par une psychologue extérieure à l'association.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2022		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Formation individuelle pour 1 salarié	Surveillant de nuit (324 heures)	Formation externe ARFRIPS
Formation collective	SST/SSI	Formation interne
Formation collective	NEMO	Formation externe
Formation collective	Gestion de la violence	Formation externe ARFRIPS
Formation collective	(prostitution, trauma...)	ASE du Département Rhône
Formation collective pour le chef de service et la directrice de Pôle	Co-Développement	Formation interne à l'association pour les Cadres
Formation collective	la prise en compte des émotions dans l'accueil du public	Formation externe avec IREPS
Formation collective	La consommation de substances et les conduites addictives chez les adolescents	Formation collective avec association Consultation Jeunes Consommateurs.

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

Cette deuxième année pleine pour le FAU a connu une évolution progressive et amène à une réflexion collective sur les missions de l'Accueil en urgence.

- Au niveau éducatif : prise en charge des usagers (exclus d'autres structures, ré-accueil de jeunes passés sur l'urgence).

Cette année 2022 est toujours marquée par l'accueil d'un jeune artiste nécessitant une prise en charge particulière et soutenue qui n'évolue que trop lentement.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

L'année 2022 poursuit son développement de partenariat. Nous collaborons avec les établissements scolaires de Villefranche sur Saône : écoles primaires, collèges et lycées de notre secteur.

Nous sommes régulièrement en lien avec les différentes Maisons du Rhône afin de fluidifier les accompagnements des mineurs que nous accueillons.

Du côté des soins, nous continuons nos partenariats avec différentes structures : Hôpital, pharmacie, médecins et CMP.

Enfin, nous sommes également engagés avec plusieurs partenaires locaux, acteurs socio-culturels, présentés dans le tableau ci-dessous.

Nom	Type	Localisation
Ain coup de pattes (Refuge animalier)	Association	Chaneins 01
A S MACON Rugby	Club sportif	Macon 71
Block'out LYON (salle d'escalade)	Entreprise	Lyon 69
FCVB FOOT	Club sportif	Villefranche 69
Fondation Olympique Lyonnais	Club sportif	Lyon 69
JADE (Jeunes Ambassadeurs des droits de l'enfant)	Service publique	Lyon 69
Médiathèque de Villefranche	Service publique	Villefranche 69
Secours Catholique (Jardins partagés)	Association	Villefranche 69
Sport dans la ville	Association	Villefranche 69
BYCOEURS	Association	Rhône
Rhône Vacances	Département	
Unicef (droits de l'enfant)	ONG	Lyon 69
Unicité (Animations)	Association	Villefranche 69

2.3 Expression et participation des usagers

Au regard de nos missions d'accueil en urgence, principalement en accueil suite à une Obligation de Placement Provisoire du Juge des Enfants, et d'une temporalité courte (3mois), nous n'avons que peu de possibilité de rencontres avec les parents.

Du fait de nos missions d'accueil inconditionnel, nous n'avons pas un CVS en tant que tel. Pour autant, les mineurs accueillis sont réunis toutes les semaines afin de s'exprimer sur le fonctionnement de l'établissement.

Chaque semaine et dans chaque groupe d'enfants, ce temps de réunion est organisé avec les éducateurs pour évoquer la leur vie quotidienne, les règles, les sorties et projets à venir.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Au cours de l'année 2022, il y a eu 13 incidents dont 5 ont été communiqués à la Direction de l'Enfance et de la Famille. L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire remarque une hausse des passages à l'acte. De simples provocations aux violences physique. Plusieurs professionnels

ont déposé plainte pour violences physique ou dégradation de biens personnels. Chaque passage à l'acte est suivi d'une sanction, mesure de réparation.

Pour tenter d'apporter des solutions à ces passages, la Cellule de Veille se réunit 3 fois par an.

Aussi, il y a des points de vigilances que nous travaillons et pour accompagner les équipes, des formations ont eu lieu :

- Formation SST et SSI
- La mise en place de formation spécifique à la gestion des comportements violents des mineurs.
- L'Analyse de la Pratique Professionnelle

2.5 Démarche qualité

Le Projet de Service co-construit à la fin de l'année 2021 reste la référence et permet de garder les besoins fondamentaux des mineurs accueillis comme centre de nos actions.

Des groupes de travail ont permis de rédiger des protocoles afin de favoriser des pratiques les plus appropriées aux mineurs.

Nous avons donc travaillé autour de l'accueil du mineur, de son départ, de la gestion des anniversaires mais aussi tout ce qui concerne les règles de vie au sein de l'établissement.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	58	55	18	222%
Admissions non réalisées	0			
Dont refus du service	0			
Admissions en cours de traitement	0			
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	58	55	18	222%

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	13.1	12.5	10.3
Pourcentage de filles dans les demandes	52%	64%	49%

Le foyer d'accueil en urgence a pour mission l'accueil inconditionnel et immédiat. Ceci implique que toute demande est concrétisée.

Ce sont 58 enfants qui ont été accueillis en urgence au cours de l'année 2022, soit 3 de plus que l'année précédente.

3.1.2. Usagers admis

Le FAU Depagneux fonctionne de manière continue avec un accueil inconditionnel et immédiat. Par conséquent, le FAU met tout en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Il n'y a pas eu de refus possible, ce sont donc 58 enfants qui ont pu être pris en charge sur le FAU Depagneux.

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0			
3 - 6 ans	4	7	3	33%
6 - 10 ans	7	11	10	-30%
10 - 14 ans	17	26	6	183%
14 - 16 ans	16	15	3	433%
16 - 18 ans	13	12	3	333%
18-21 ans	1			
TOTAL DES ADMISSIONS	58	71	25	132%

Sur cette année 2022, ce sont majoritairement des pré-adolescents et adolescents qui ont été accueillis sur le FAU Depagneux soit 47 mineurs sur 58.

Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	1	2%		
Département Rhône	57	98%	71	39
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		
TOTAL	58		71	39

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Rhône T1 Beaujolais	25	43%	48	32
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	18	31%	10	3
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	7	12%	3	2
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	6	10%	10	1
Territoire hors Métropole et Rhône	1	2%	0	1
Métropole Méomie	1	2%		
TOTAL	58		71	39

L'accueil en urgence est dédié à l'accueil exclusivement des mineurs dont les parents sont domiciliés dans le Rhône. La majeure partie des mineurs accueillis en 2022 été confiés aux Services Sociaux de la Maison du Rhône de Villefranche sur Saône (T1).

Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	23	40%	28	25
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	3%	3	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	2%	2	1
SEGPA Collège	3	5%	1	0
IME - IMPRO	0	0%	1	0
Lycée - Lycée prof	8	14%	5	0
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	3	0
Apprentissage	1	2%		
Salarié	1	2%		
Descolarisation	8	14%	4	8
Autres	11	19%	7	1
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%	1	0
TOTAL	58		55	35

Nous essayons, dans la mesure du possible que les jeunes issus du T1 ou les jeunes ayant des établissements scolaires spécifiques, maintiennent leur scolarité.

Pour les autres mineurs, une réinscription est organisée à la suite de leur prise en charge.

8 enfants sont arrivés déscolarisés, soit 4 de plus que l'année précédente.

Les 11 mineurs notés dans la case « autres », correspondent aux mineurs non accompagnés (MNA) accueillis au foyer temporairement et aux jeunes exclus des établissements scolaires.

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0			
3 - 6 ans	5	7	3	67%
6 - 10 ans	6	11	10	-40%
10 - 14 ans	19	26	6	217%
14 - 16 ans	22	15	3	633%
16 - 18 ans	18	12	3	500%
Plus de 18 ans	1			
TOTAL	71	71	25	184%

Nous avons accompagné 71 jeunes au cours de l'année 2022 dont la majorité avait entre 14 et 18 ans (40 jeunes).

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	13.5	12.2	10.4
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	0.3	0.2	2
Pourcentage de filles dans les accompagnements	52%	62%	44%

Notre moyenne d'âge est en hausse. Nous constatons également que le pourcentage de filles accompagnées est en baisse.

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	0	0%		
Placement administratif	0	0%		
Placement direct par le juge	0	0%		
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%		
Mesure pénale PJJ	0	0%		
Accueil d'urgence	71	100%	71	39
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	0	0%		
Aucune mesure	0	0%		
TOTAL	71		71	39

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	1	1%		
Département Rhône	70	99%	71	39
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		
TOTAL	71		71	39

L'ensemble des jeunes accompagnés durant cette année 2022 nous ont été confiés par le Département du Rhône. Ci-dessous le tableau des provenances des différents territoires :

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Rhône T1 Beaujolais	34	48%	48	32
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	19	27%	10	3
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	9	13%	3	2
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	7	10%	10	1
Territoire hors Métropole et Rhône	1	1%	0	1
Métropole Méomie	1	1%		
TOTAL	71		71	39

Nous accueillons majoritairement des jeunes du T1 Beaujolais.

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- ***Scolarité ou formation***

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	2	3%	3	2
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	6	8%	8	5
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	6	8%	6	0
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	35			
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards scolaires répétés	10	14%		

Cette année 2022 nous montre toujours l'importance de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des établissements scolaires qui suivent les enfants que nous prenons en charge au sein du FAU. Le protocole d'admission est respecté de part et d'autre. Il permet aux enfants une certaine stabilité et leur assure une poursuite scolaire plus sereine.

- ***Conduites à risque***

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers ayant commis des actes délinquants dans l'année	3	4%	2	
Nombre d'usagers concernés par des conduites alimentaires à risque	7	10%	3	
Nombre d'usagers concernés par des addictions à des substances psychoactives	10	14%	3	
Nombre d'usagers concernés par une suspicion de prostitution	4	6%	2	
Nombre d'usagers concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	10	14%	6	
Nombre d'usagers concernés par des comportements auto-agressifs	17	24%	8	
Nombre d'usagers concernés par des comportements hétéro-agressifs	16	23%	11	
Nombre d'usagers concernés par des fugues récurrentes	7	10%	5	

La complexité des situations des enfants accueillis ainsi que les addictions pour certains, entraînent de plus en plus de passages à l'acte. Nous remarquons avec inquiétude, l'augmentation du nombre de jeunes concernés par la prostitution.

Durant l'année 2022, 17 jeunes ont manifesté des comportements auto-agressifs soit 9 de plus que l'année précédente, 16 hétéro-agressifs (5 de plus que 2021) ainsi que 10 jeunes avec des conduites sexuelles à risque.

Pour répondre au mieux à ces comportements, nous travaillons avec plusieurs partenaires de santé (Hôpital de Villefranche, médecin généraliste, psychologues).

C'est en équipe pluridisciplinaire que nous mettons en place des protocoles afin que l'ensemble des professionnels puissent répondre de manière cohérente et rassurante aux situations des jeunes.

Les équipes bénéficient également de formations proposées par le département :

- ✓ Le nid, sur les questions liées à la prostitution
- ✓ Formations sur les traumatismes, les addictions...

• Droits de visite et d'hébergement

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N	N-1	N-2
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	38	54%	1	
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	1	1%	0	
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	1	1%	2	
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	15	21%	15	
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	1	1%	0	
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	15	21%	53	
TOTAL	71		71	
BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers concernés	29		17	14
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	6			
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0			

Du fait du cadre de l'accueil de mise à distance de l'environnement familial, la majorité des jeunes suivis sur cette année 2022 n'ont pas bénéficié de droit d'hébergement.

• Santé et soins médicaux

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	11	15%	7	
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	10	14%	19	
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	773		704	
<i>Dont généralistes</i>	59		54	
<i>Dont spécialistes</i>	98		0	
<i>Dont psychologues</i>	616		650	
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	8	11%	14	

Nous constatons une hausse de jeunes accueillis avec une notification MDPH.

- **Prises En Charge Partagées**

	Année N	N-1	N-2
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	2	1	

3.3 Usagers sortis

Il y a eu 56 enfants réorientés au cours de l'année 2022.

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	35		40	22
4 à 12 mois	20		18	3
1 à 3 ans	1		0	0
Plus de 3 ans	0		0	0
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	0.24		0.24	0.19

La durée d'accueil en urgence doit être inférieure à 3 mois.

Sur les 56 enfants réorientés, 20 enfants sont restés plus de 3 mois.

Ce dépassement de durée d'accueil engendre d'autres problématiques chez les enfants accueillis au sein du FAU. La question de la séparation et d'abandon est davantage présente. Cette situation demande aux équipes une très grande adaptabilité et un accompagnement à la séparation.

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	11	20%	11	4
Chez les parents avec SAEE	7	13%	2	1
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	4	7%	2	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	2	4%	4	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	3	5%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	3	5%	0	1
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	18	32%	30	24
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	4	7%	4	2
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	1	0
Inconnu	0	0%	4	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	4	7%	0	0
TOTAL	56		58	32

Nous constatons que nous avons eu autant de jeune accueillis au FAU qui ont été orientés dans des établissements relevant du civil (18) que des jeunes qui sont retournés chez leurs parents (avec ou sans SAEE), 18 jeunes également.

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	24	43%	37	0
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	5	9%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	2	0
SEGPA Collège	1	2%	1	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	2	4%	2	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	2	4%	1	0
Apprentissage	3	5%	0	0
Salarié	2	4%	0	0
Descolarisation	5	9%	5	0
Autres	12	21%	9	0
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%	1	
TOTAL	56		58	0

Malgré le travail des équipes pluridisciplinaires ainsi que des différents acteurs pour le maintien d'un apprentissage, une scolarité, 21% des jeunes accueillis sont sortis des effectifs sans scolarité.

4. Locaux et moyens matériels

L'année 2022 a vu s'achever la construction du city stade. Pour le reste, il n'y a pas eu de changement significatif.

Nous essayons, de rendre chaque jour le FAU Depagneux plus accueillant.

Cela passe par des décorations murales, des aménagements de salles, l'achat d'un vidéoprojecteur.

Deux ordinateurs portables supplémentaires ont été achetés pour permettre aux équipes de rédiger les rapports de façon simultanée et ainsi assurer la fluidité de nos missions.

5. Perspectives 2023

Pour continuer la dynamique projet dans laquelle se trouve le service, des formations collectives vont de nouveaux avoir lieu :

- SSI, SST,
- OCTIME,
- Formation sur la gestion des comportements violents des enfants,
- Sensibilisation à la prostitution des jeunes.
- Sensibilisation à la radicalisation
- Sensibilisations aux comportements addictifs

Nous allons également poursuivre et consolider nos relations avec nos différents partenaires. Nous continuons également notre réflexion sur le concept d'accueil afin de pouvoir répondre au plus près des besoins des mineurs accueillis.